

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 1^{er} juillet 2010

(::odmalpdocsi/docssta/350483/1)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Branche ouest du contournement de Bienne par l'A5

M^{me} Egger-Jenzer se réjouit du rapport du « groupe de travail Stöckli »

La conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie, se réjouit que le groupe de travail institué par la délégation des autorités pour le contournement de Bienne par l'A5 soit parvenu à une solution acceptable pour la région en ce qui concerne la branche ouest. La délégation des autorités se prononcera sur la suite de la procédure fin août.

Il y a un peu moins d'un an et demi la délégation des autorités pour l'A5 avait institué un groupe de travail présidé par le maire de Bienne Hans Stöckli. Ce groupe, composé de représentants et représentantes de la région, était chargé de déterminer d'ici à l'été 2010 la solution privilégiée par la région pour la branche ouest du contournement de Bienne.

Le groupe de travail devait choisir entre quatre grandes orientations. Elle a indiqué jeudi (1^{er} juillet) qu'elle optait pour la variante 2. Cette dernière prévoit une demi-jonction au Faubourg du Lac et une jonction complète à Bienne-Centre. La rive droite du lac de Bienne serait raccordée aux Marais-de-Brügg par le tunnel de Port.

M^{me} Egger-Jenzer se réjouit que la région soit tombée d'accord sur une solution acceptable pour elle. Elle remercie le groupe de travail et en particulier le maire de Bienne, M. Stöckli, pour leur grand engagement. Le canton estime que la variante proposée est globalement réalisable. Il évaluera ces prochaines semaines avec la Confédération les implications concrètes qu'aura la mise en œuvre de la solution du « groupe de travail Stöckli » sur la suite des travaux. La délégation des autorités pour l'A5 se prononcera sur la suite de la procédure fin août 2010.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information veuillez vous adresser à la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie, au 031 633 31 02.

